



## Très belle Année 2017

### Le Tignet

#### L'édito du Maire



J'ai l'immense plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débuter ensemble. Nous venons de terminer 2016 avec ses bonheurs, ses joies et ses peines. Nous aurons une pensée pour toutes les personnes chères disparues. Elles resteront à jamais dans nos cœurs.

Avec l'équipe que j'ai l'honneur de conduire depuis 2014, nous avons une cohérence, un cap fixé et une vision globale dans le cadre d'un développement harmonieux et durable de notre village. Nous avons de nombreux dossiers importants en cours, tels que l'élaboration de notre Plan local d'urbanisme (P.L.U) pour nous protéger contre les effets désastreux de la loi ALUR, le suivi du projet du déploiement de la fibre optique sur notre commune, l'un des sujets

abordé dans ce numéro, le projet de requalification du boulevard urbain...S'ajoutent à ces dossiers, des travaux importants réalisés au quotidien par nos services techniques qui pour certains d'entre eux ne sont pas visibles comme par exemple ceux effectués dans l'enceinte de nos écoles maternelle et élémentaire, notamment pour la sécurité de nos enfants. Grâce aux travaux d'embellissement et d'amélioration de notre cadre de vie que nous effectuons, mon souhait est de rendre notre commune la plus agréable possible.

Je veux saluer le travail remarquable de mon équipe municipale et des agents communaux. **Face aux attaques récurrentes et injustifiées de l'opposition municipale, nous restons solides et déterminés.** L'unique boussole qui nous guide depuis notre élection est de continuer à œuvrer au mieux pour les intérêts des Tignétans. Par exemple, j'aborde dans ce numéro **le sujet du déploiement de la fibre optique sur notre commune. Un dossier que je suis de très près depuis notre élection.**

Depuis de nombreuses années, sans aucune augmentation d'impôts, je peux confirmer que la situation financière communale est saine. Le transfert de nouvelles charges de l'Etat avec les coûts financiers qu'il induit, doit nous amener à **faire preuve d'ingéniosité et d'innovation dans la gestion municipale** afin de continuer à offrir des services de qualité à nos administrés. Une gestion rigoureuse nous permet de faire nos investissements et de respecter nos engagements pris devant les Tignétans en 2014.

Enfin, je veux souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune.

Je veux également adresser toutes mes félicitations aux parents des nouveaux nés ainsi qu'aux couples qui se sont unis dans notre mairie. Ceci prouve que notre commune est toujours plus accueillante et attractive, et qu'il y fait bon vivre. **Le Tignet est un coup de cœur !**

**J'aurai le plaisir de vous accueillir à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population, le vendredi 6 janvier 2017, à 19h00, à la salle des fêtes.**

Bien chaleureusement

Votre Maire

**François BALAZUN**

# Sommaire



**Retour en images 2016** ..... **P.03**

**Entretien avec le Maire** ..... **P.05**  
**sur le déploiement de la fibre optique**

**Vie Associative** ..... **P.09**

**Cadre de vie** ..... **P.13**

**Le Tignet en lumières**..... **P.15**

Journal du maire de la ville du Tignet - © copyright Le Tignet Décembre 2016

Toute reproduction même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Mairie.

Directeur de la publication: M. François BALAZUN, Maire du Tignet

Rédacteur en Chef: M. Mahamadou SIRIBIE

Contact rédaction: [mairie.letignet@wanadoo.fr](mailto:mairie.letignet@wanadoo.fr)

Conception graphique et Impression: Imprim'sud 04 94 50 29 06

Edité à 1800 ex sur papier PEFC - Distribution gratuite

# Retour sur images...2016

Organisée pour la première fois, du 3 au 9 octobre, par le CCAS du Tignet et pilotée par l'Adjointe aux Affaires sociales, Nathalie BOUFFEROUK, la « Semaine bleue », Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, a connu un franc succès grâce à la participation des bénévoles du CCAS, des services de la mairie et des partenaires associatifs de la commune. Merci à toutes et à tous !



Crédit Photos : Christiane Viale

1- L'intervention de notre policier municipal Stéphane VENTURELLI, sur le thème « Avoir les bons réflexes face à la délinquance et aux arnaques ». Il s'agissait de sensibiliser le public, notamment sur les démarchages à domicile et par téléphone, sur les arnaques au téléphone et à la carte bancaire, sur la prévention des cambriolages, etc.

2- L'atelier « Coaching santé » animé par Claire PETIT de la CPAM et Christian BORCHI, cadre CPAM et conseiller municipal, délégué aux sports et à la jeunesse.

3- L'atelier floral animé par Agnès PROUX (fleuriste – Decoquelicots). De nombreux participants y ont pris part en confectionnant de belles décorations florales.

4- La séance d'initiation à l'informatique et à l'utilisation des réseaux sociaux (Skype, Facebook...) animée par Anaïs CRESP et Mahamadou SIRIBIE (Mairie du Tignet)

5- L'atelier manuel animé par Marie LUTON dans les locaux du CCAS. Les participants très enthousiastes ont réalisé de belles créations.

D'autres activités se sont aussi déroulées dans la salle de l'Oustaou au Vieux Village, notamment les « Portes ouvertes » de l'association France Alzheimer avec des informations sur les actions de la Halte Relais aux malades, aux familles, aux aidants et sur les dispositifs de soutien et d'écoute.

A la Bibliothèque municipale, une séance de lecture pour un public « enfant » a été faite par des seniors avec pour objectif de créer des liens intergénérationnels...



6



7



8



9



10



11

6 – Départ pour la visite du Musée International de la Parfumerie de Grasse (MIP)

7 - Visite du MIP

8 - Atelier gymnastique de prévention des chutes dans la salle du plateau sportif Pierre LAFFITTE

9 - Dîner dansant avec la Guinguette

10 - Concours de pétanque avec l'Amicale Bouliste du Tignet

11- La « marche bleue » avec Caminau Dau Tignet

**LA SEMAINE BLEUE**  
du  
**2 au 8 OCTOBRE 2017**



## Le Tignet au cœur du déploiement de la fibre optique...

Le déploiement du Très Haut Débit sur le Pays de Grasse fait partie d'un vaste plan de couverture numérique de 100 communes, initié par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes impliquant d'autres partenaires financiers.

A l'ouest du département, 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) dont Le Tignet, sont concernées par ce projet d'envergure. Le Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes-Méditerranée (SICTIAM) en est le maître d'œuvre. L'objectif affiché par le Département est de déployer la fibre optique dans les 100 communes d'ici fin 2021.

M. François BALAZUN, Vice-Président de la CAPG, l'une des structures intercommunales, partenaire financier de ce projet numérique nous fait le point sur ce sujet...

**La Rédaction :** Monsieur le Maire, le projet du déploiement de la fibre optique vient d'être lancé par le Département. En votre qualité de Vice-Président de la CAPG, vous avez suivi toute l'évolution de cet important projet de déploiement de la fibre optique, quels sont les sentiments qui vous animent aujourd'hui ?

**François BALAZUN :** Tout d'abord, je veux remercier tous les partenaires qui prennent part financièrement à ce projet sans lesquels il n'aurait pas pu voir le jour. Il y a L'Union Européenne, l'Etat, la Région PACA, le Département des Alpes-Maritimes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont la CAPG et le SICTIAM, un opérateur public de services numériques. Ce sont des sentiments de satisfaction qui m'animent en voyant aboutir ce projet. J'ai travaillé avec l'ensemble de mes pairs du bureau communautaire de la CAPG en veillant toujours à ce que notre commune fasse partie du déploiement prioritaire de la fibre optique. Par exemple, le 1er comité de suivi du RIP 06 (Réseau d'initiative public des Alpes-Maritimes), initié par le SICTIAM et auquel j'ai participé au début de l'année 2016 a travaillé à fixer le cadre réglementaire d'un RIP 06, à exposer le contexte local pour le déploiement de ce dernier en fibre optique, à appréhender son organisation et l'ensemble des acteurs de la couverture numérique de notre territoire. La méthode de programmation et la carte de priorisation du déploiement de la fibre optique sur la CAPG ont été également passées en revue.

**La Rédaction : Dans un récent tract, l'opposition municipale écrit « faute de pression de notre maire, pour nous ce ne sera...qu'en 2018 ». Que répondez-vous ?**

**François BALAZUN :** Malheureusement, encore et toujours, des accusations sans aucune preuve. J'y suis habitué ! Mais plus sérieusement, je me réjouis de l'esprit d'intérêt général qui a prévalu tout au long de ce processus de réflexion et de travail abouti pour le bien de nos administrés. J'ai participé à toutes les réunions de travail sur la fibre optique. L'arrivée du Très Haut Débit est le résultat d'une progression par capillarité sur le territoire, les communes étant desservies les unes après les autres à partir d'un raccordement sur une dorsale principale. Ainsi le déploiement sur notre commune est soumis au raccordement préalable de la commune de Peymeinade sur cette dorsale.

**Contrairement à l'opposition municipale qui excelle dans cette critique facile récurrente, cherchant à se faire valoir sans jamais rien proposer de constructif, j'ai réussi à convaincre les autres maires autour de la table en leur expliquant qu'au Tignet, il y a aujourd'hui une mauvaise qualité d'accès à internet liée au fait que France Télécom, historiquement, n'a jamais construit de central téléphonique sur notre commune. Notre réseau a été développé depuis Peymeinade, ce qui explique cette très mauvaise qualité en arrivant au Tignet. C'est le bon sens qui a prévalu dans ce dossier donnant ainsi la priorité à notre commune. On n'obtient rien en « faisant pression » sur les autres ! J'ai ma force de persuasion avec des arguments de vérité, de bon sens. J'ai toujours privilégié le dialogue constructif.**

La programmation de la fibre optique sur notre commune devait se faire en 2019. Mais, j'ai considéré que cette programmation était une date tardive. Je suis alors intervenu pour que notre première tranche de déploiement de la fibre optique démarre en 2017. J'ai eu gain de cause.

**La Rédaction : Le Tignet faisant partie des 18 communes de la CAPG devant être couvertes par la fibre optique, quelle est la méthodologie appliquée à la priorisation des déploiements numériques sur notre territoire ?**

**François BALAZUN :** Je tiens à souligner que le coût du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département s'élève à 88 millions d'euros. Il est financé par les Etablissements publics de coopération intercommunale (23,193 millions d'euros), l'Etat (20,67 millions d'euros), la Région PACA (15 millions d'euros), le Département (14 millions d'euros), l'Union Européenne (9,032 euros) et le SICTIAM (6,1 millions d'euros). Il faut préciser que la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, représentée par son Président Jérôme Viaud intervient dans ce projet à hauteur de 3 750 000 euros sur 6 ans. Cela illustre aussi l'ambition de la CAPG d'être au service des habitants de ce territoire.

**« Notre commune fait partie de la carte prioritaire de déploiement de la fibre optique »**

Dans ce travail collectif et de concertation, j'ai eu gain de cause en veillant à ce que notre commune fasse partie de la carte prioritaire de déploiement de la fibre optique. Je rappelle que le plan « Très haut

débit 06 » est en marche depuis le mois de mai 2016.

**La priorisation des déploiements numériques sur notre territoire se fera en deux phases sur deux périodes : 2016 – 2018 et 2019 – 2021.**

D'autres réunions de travail du comité de pilotage (COPIL) auxquelles je participe activement sont organisées régulièrement, où les discussions se poursuivent, ce qui me permet d'être confiant sur les délais de déploiement de la fibre optique sur notre commune.

**La Rédaction : Concrètement, comment cela va se faire ?**

**François BALAZUN** : Concrètement, sur la première phase de la période 2016 – 2018, le « Très haut débit 06 » **va couvrir 70% de notre commune**, autrement dit, près de 70% des Tignétans seront connectés au très haut débit d'ici fin 2018.

Ensuite, dans la deuxième phase sur la période 2019-2021, les derniers 30% seront connectés. Les financements du projet étant aujourd'hui acquis, notre objectif affiché est de faire du Tignet, un village connecté à 100% d'ici fin 2021. La couverture totale de notre commune par la fibre optique nécessitera l'installation de 444 prises.

**« Le Tignet, un village connecté à 100% d'ici fin 2021 »**

Réduire la fracture numérique dans 100 communes du département (soit environ 70% du territoire) et permettre à 80 000 habitants de bénéficier d'une connexion Très Haut Débit au meilleur coût, c'est aussi l'ambition affichée par l'exécutif départemental sous la conduite de M. Eric Ciotti et du SICTIAM, maître d'œuvre du projet, présidé par le Député Charles Ange-Ginésy. Je veux remercier nos deux parlementaires pour leur engagement dans le déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Il ne faut pas oublier que sur les 163 communes du département, le déploiement de la fibre optique par les opérateurs privés n'en concerne que 63 !

**La Rédaction : Au quotidien, quelles seront les retombées du déploiement de la fibre optique pour les Tignétans ?**

**François BALAZUN** : L'aménagement numérique sur notre territoire induira une meilleure connexion. Un « village connecté à 100% », permettra aux Tignétans d'accéder plus facilement et de façon rapide à leurs démarches, qu'elles soient administratives ou autres. Cela signifie également une meilleure bande passante en se connectant à plusieurs appareils (la télévision en haute définition, le téléchargement rapide des fichiers lourds, l'accès rapide à des jeux vidéo...).

**« La fibre optique, une opportunité d'amélioration de la qualité du réseau de téléphonie mobile box »**

Ce sera une opportunité pour **les opérateurs téléphoniques qui utiliseront le réseau de fibre**

## **optique pour améliorer la qualité de leur réseau de téléphonie mobile - box**

Sur le plan économique, les entreprises installées sur notre commune ou qui envisagent de s'y installer gagnent en productivité en accédant rapidement aux informations ou en travaillant en réseau. Le numérique facilite la recherche d'emploi, le télétravail, la formation et les conférences à distance... Les administrations de nos communes entrées dans l'ère de la dématérialisation pourront offrir des services de qualité à nos administrés. Il ne faut pas non plus oublier l'impact positif de l'aménagement numérique d'un territoire sur le tissu social et médical.

## **« Un réseau de fibre optique performant induit des effets sociaux et médicaux positifs »**

Un réseau de fibre optique performant induit des effets sociaux positifs en permettant aux personnes isolées de nouer des contacts avec l'extérieur. Nous attachons une grande importance à ce mode de communication. Par exemple, au CCAS, nous dispensons des séances d'initiation à l'informatique afin de permettre aux personnes qui le souhaitent via internet d'apprendre à communiquer avec le monde extérieur, d'être connectées de chez elles. C'est une démarche importante pour que ces personnes gardent le contact. L'évolution de la fibre optique permettra des accès plus simples et rapides. L'accès à de nouveaux services s'en trouvera amélioré.

Le réseau de la fibre optique produit aussi des effets à l'échelle de la médecine par le biais de la télémédecine réduisant du coup la fracture d'accès aux soins dans les zones rurales frappées par les déserts médicaux. Il permet une efficacité d'intervention des services de secours par le moyen d'une meilleure communication et de coordination. Nos deux écoles, maternelle et élémentaire pourront également bénéficier d'une meilleure connexion. Je rappelle que nous avons installé deux nouveaux tableaux blancs interactifs (T.B.I - tableaux numériques) au sein de notre école élémentaire, venant compléter l'existant au nombre de deux. Grâce à la dotation d'action parlementaire de notre député Charles Ange GINESY, la commune va pouvoir finir d'équiper en T.B.I les classes restantes de l'école élémentaire Marius CAMPAGNO.

## **La Rédaction : Un mot pour terminer cet entretien**

**François BALAZUN** : Il faut savoir qu'avant la phase de déploiement d'aujourd'hui, la partie visible en quelque sorte, il y a eu en amont, une longue période de mise en place administrative, financière et technique de ce projet à laquelle j'ai participé activement avec les services du **SICTIAM** et de la **CAPG**. Phase tout aussi importante sans laquelle rien ne verrait le jour. C'est un engagement total de ma part dans ce dossier qui est important pour notre commune.

Je voulais rappeler également que l'arrivée de la fibre optique sur notre commune était l'un de nos engagements de campagne lors des élections municipales de 2014. Avec mon équipe, nous nous sommes engagés à améliorer l'accès des Tignétans au numérique. Aujourd'hui, je me réjouis de savoir que nous sommes en train de concrétiser ce projet comme dans bien d'autres domaines.

**La Rédaction**



# Vie associative

## Le « 3ème Forum des associations du Tignet » : succès toujours au rendez-vous !

Chaque année, au mois de septembre, le monde associatif communal, riche et divers, se retrouve dans le cadre du forum des associations organisé par la mairie du Tignet sous la conduite de Jacki DERAÏN, adjoint à la vie associative et économique, épaulé par Pascale DIAZ et Christian BORCHI, conseillers municipaux. Comme à l'accoutumée, le public, venu nombreux a découvert une palette diversifiée d'activités des associations ; sport, culture, arts, loisirs, patriotisme, musique...

Le public a été bercé par les belles chansons de la section chorale de l'ACAT (ACAT'Voix), charmé par la belle démonstration de rock faite par Joséphine et Marie-Jeanne CONDO tandis que Frédéric GENONCEAU de « Guitare Ardennes » faisait vibrer magistralement les cordes de sa guitare.

Si vous souhaitez faire connaître les activités de votre association, nous vous invitons à vous adresser à la rédaction du Bulletin municipal... Pour le Bulletin municipal et pour le site de la Mairie, vous pouvez nous communiquer la date de votre manifestation et aussi nous faire parvenir après l'organisation une photo accompagnée d'un texte court marquant l'objet, la date et le lieu de celle-ci à : [mairie.letignet@wanadoo.fr](mailto:mairie.letignet@wanadoo.fr).





**Merci à toutes les associations qui ont participé à la 3<sup>ème</sup> édition du Forum des Associations. Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2017 pour la 4<sup>ème</sup> édition**

## Beaucoup de monde à la Commémoration du 98ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 au Tignet (Mairie & ACPE)



En présence du président de l'Association des anciens combattants de Peymeinade et Environs (ACPE), M. Denis CHALUMEAU et de ses membres, des présidents et responsables d'associations, des élus municipaux, des sapeurs-pompiers, des enseignants et des élèves de l'école Marius CAMPAGNO, des parents d'élèves, de la population, nous avons commémoré le 98ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918. Le Maire François BALAZUN a rendu hommage à toutes celles et tous ceux qui sont morts pour la France. Une cérémonie pleine de sens et d'émotion avec la Marseillaise chantée par les élèves de l'école Marius Campagno, venus nombreux.

## Première assemblée générale de l'Association de l'Encouragement, du Dévouement et du Bénévolat de la région P.A.C.A avec remise de diplômes et de médailles



La 1ère A.G de l'Association de l'Encouragement, du Dévouement et du Bénévolat de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (L'A.E.D.B.P.A.C.A), présidée par Paul Demarchi, s'est déroulée en présence du maire François Balazun, avec à ses côtés, les élus Jacki Derain et Christian Borch. Le rapport moral et le rapport financier de l'association ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents. Au cours de cette première assemblée générale trois personnes ont été mises à l'honneur. Elles se démarquent par la qualité de leur engagement dans divers domaines. M. Mahamadou Siribie a reçu la médaille or du Civisme et du Dévouement International avec palme d'Or. M. Christian Virly a reçu la médaille de bronze. Mme Brigitte Andry, vice-présidente du Souvenir Français et Porte-Drapeau Départemental titulaire a reçu un diplôme ainsi que Christian Taillepied, porte drapeau officiel du comité du Souvenir Français. Le Maire François Balazun a félicité les heureux récipiendaires.

### La réussite de la course pédestre « Le Trail de Roucassiero » du Tignet 2016



Crédit Photos : Christiane Viale

La 4<sup>ème</sup> édition du Trail de Roucassiero du Tignet organisée, le 20 novembre 2016, par l'association « Le Tignet course à pied » a été un succès. L'innovation cette année était la création d'un deuxième parcours de 8,3 km à côté de celui de 16,5 km, offrant ainsi aux amoureux de la course à pied la possibilité de choisir le parcours qui leur convenait. Les organisateurs remercient tous les participants, les partenaires et les bénévoles (encadrants), sans oublier tous les membres de l'association. Cette année, à l'issue de cette épreuve sportive qui se voulait aussi caritative, l'association a remis un chèque de 252 euros à Afef OUESLATI, l'un des membres de l'équipe « Ailes de Gazelles » qui participera pour la 1<sup>ère</sup> fois au Rallye féminin des Gazelles en 2017 au Maroc. Par ce geste, l'association veut accompagner cette action humanitaire de l'équipe « Ailes de Gazelles » (Afef et Elodie) au Maroc. Cette sympathique manifestation de remise de chèque a eu lieu le 10 décembre dernier au plateau sportif.

### La soirée Beaujolais nouveau de « La Guinguette », ça a swingué fort !



Crédit Photos : Christiane Viale

Les festivités du Beaujolais Nouveau représentent la convivialité à la française, la culture par le biais de nombreuses manifestations culturelles organisées, le rayonnement international par la présence du Beaujolais nouveau aux quatre coins du monde. Au Tignet, l'Association « La Guinguette » a fait vibrer le Beaujolais nouveau dans la salle des fêtes en présence d'un public nombreux venu de tout le département des Alpes-Maritimes et même du Var... Mme Nicole SCORCIONI, présidente de l'Association, « La Guinguette » adresse ses remerciements au Maire, François BALAZUN, pour avoir accepté d'honorer de sa présence cette soirée, à tous les bénévoles ainsi qu'à tous les participants.

# Cadre de vie

## Interdiction de brûler vos déchets verts !



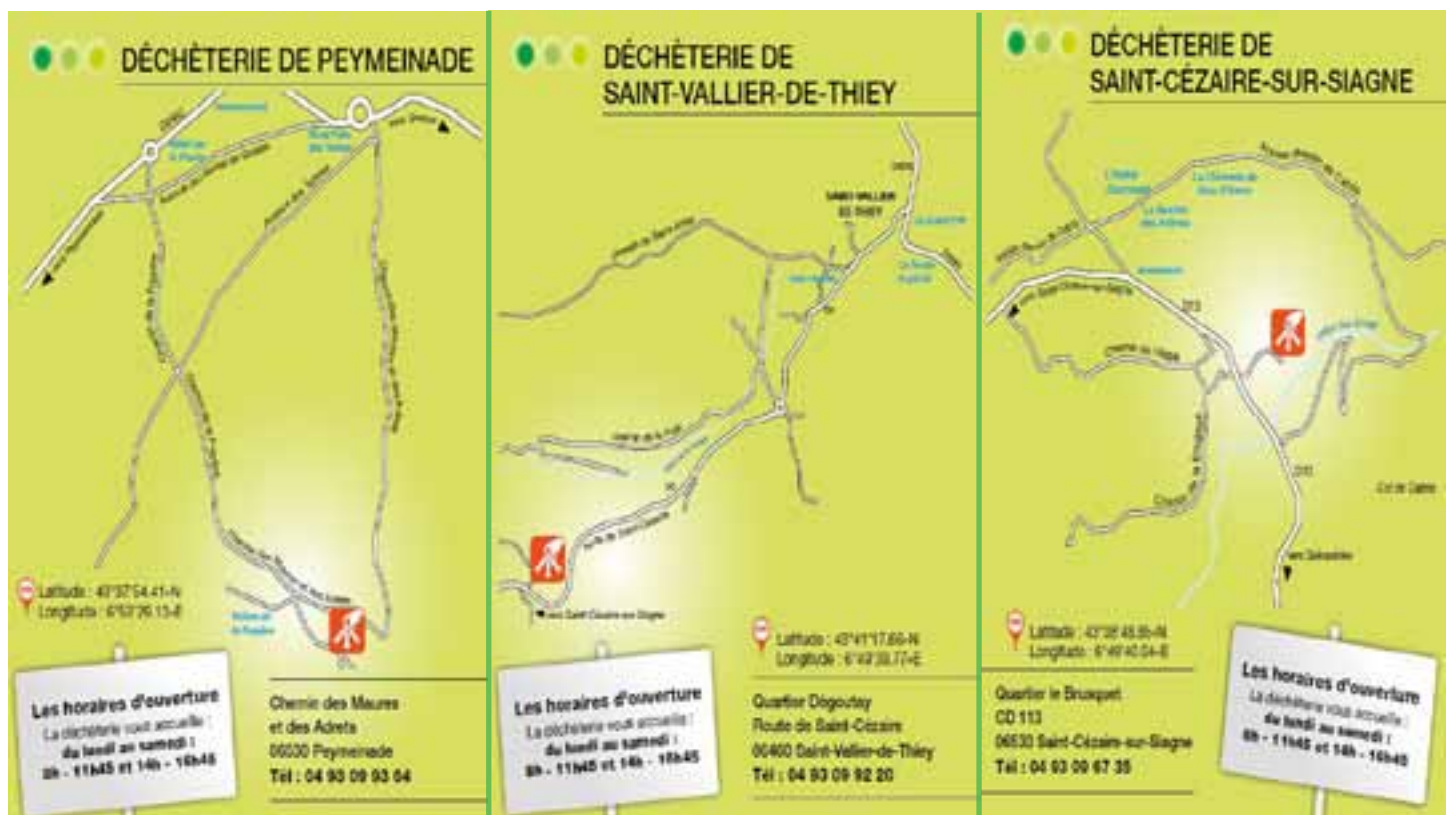
Vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin, sauf exception (taille des oliviers, des mimosas, d'arbres fruitiers). Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et d'arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Il est interdit également de les jeter dans les containers. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Ils peuvent faire l'objet

de compostage individuel, nous recommandons cette méthode écologique.

## Quelques déchèteries sur notre territoire :

Source Photos : S.M.E.D



## Les sanctions auxquelles vous vous exposez !

Les services de la Mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende allant jusqu'à 450 €.

## Emballages plastiques : le Pays de Grasse vous simplifie le tri !

— NOUVEAU —  
*dans le tri sélectif*

TOUS LES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE  
SE RECYCLENT !

RENSEIGNEMENTS  
Service Gestion des déchets  
et Énergie du Pays de Grasse  
0 800 506 586  
collecte@paysdegrasse.fr

Recupérer le mémo des  
nouvelles consignes de tri  
[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

www.paysdegrasse.fr  
pays de Grasse  
smed  
ECO EMBALLAGES

Détails de l'image : L'affiche présente une collection d'objets en plastique (bouteilles, pots, sacs, etc.) qui tombent dans un bac à ordures gris. Le fond est blanc avec des éléments graphiques en vert et rose. Des logos sont présents en bas à gauche et à droite.

À l'heure où plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique est mis sur le marché chaque année, et que seules 230 000 sont recyclées (22,5% de taux de recyclage), la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'engage pour améliorer le tri sélectif sur son territoire.

En remportant l'appel à candidature lancé à l'échelle nationale par Eco-Emballages, le Pays de Grasse a rejoint les 160 collectivités sélectionnées pour faire évoluer ses consignes de tri.

Ainsi, dès le mois de novembre 2016, le Pays de Grasse passe au tri tout plastique ! À compter de cette date, plus de doute à avoir devant votre bac jaune, tous les emballages plastiques peuvent être recyclés : bouteille, flacon, pot de yaourt, barquette, sachet, sac, film, barquette polystyrène, ...

Que vous soyez petit ou grand, vous jouez un rôle déterminant dans la réussite de cette démarche de simplification et de modernisation.

Nous comptons donc sur votre mobilisation et sur votre rôle d'ambassadeur auprès de votre entourage. Ensemble, emmenons le tri plus loin.

Afin de vous accompagner, le nouveau mémo des consignes de tri sera envoyé par courrier à l'ensemble des habitants. Il est également disponible dans tous les points municipaux, ainsi que sur le site Internet du Pays de Grasse : [www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)

Pour plus d'informations sur la gestion de vos déchets, contactez le Service Collecte et Gestion des déchets du Pays de Grasse : N° Vert (gratuit) 0800 506 586 - [collecte@paysdegrasse.fr](mailto:collecte@paysdegrasse.fr).

### Infos pratiques

Nos services techniques procèdent à l'enlèvement des encombrants, après inscription auprès du service de l'accueil de la Mairie.

Les modalités d'enlèvement des encombrants sont expliquées à l'administré lors de son enregistrement. Les objets inscrits, devront être déposés devant le domicile, au plus tôt à 19h00 la veille de la collecte.

Un maximum de trois objets par collecte est autorisé.

Tél : 04 93 66 66 66 Courriel : [mairie.letignet@wanadoo.fr](mailto:mairie.letignet@wanadoo.fr)

# Le Tignet en lumières !

L'Hôtel de ville, le Vieux Village, les ronds-points de notre village ont été illuminés, comme chaque année, grâce au travail de nos services techniques. Ils ont confectionné les motifs d'illumination avec imagination et créativité ! Félicitations pour leur travail.





François BALAZUN

Maire du Tignet  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Grasse

&

Le Conseil Municipal

---

vous présentent leurs

**Meilleurs Vœux pour 2017**

et ont le plaisir de vous inviter  
à la cérémonie de présentation de ces vœux  
aux Tignétans

*suivie du verre de l'amitié*

---

**Vendredi 6 Janvier 2017**

*A 19 heures*

*Salle des fêtes, avenue de l'Hôtel de Ville*

Bonne et heureuse année 2017

---

*« Le Tignet, notre coup de cœur »*